

Association FRANCE ALZHEIMER EURE-ET-LOIR
24 rue Jules Hetzel

28000 CHARTRES

Madame, Monsieur,

A l'annonce du diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée pour l'un de ses proches, les familles se trouvent souvent démunies, désemparées, et il est difficile d'en parler autour de soi.

C'est pourquoi en octobre 2016, une équipe de bénévoles composée d'aidants, de familles concernées par ces maladies et de professionnels spécialisés dans ces pathologies ont créé **l'Association France Alzheimer Eure-et-Loir**. Son but est d'accueillir, écouter, soutenir et informer les familles afin qu'elles puissent accompagner le mieux possible leur proche affecté par la maladie.

Les adhésions et autres dons permettent de créer de nouvelles activités, de les développer, de les financer avec une volonté d'étendre les dispositifs à l'ensemble du département.

Si nos actions présentent pour vous un intérêt, vous pouvez soutenir notre association sous forme d'adhésion ou de don.

Plus nous serons nombreux, plus nos interventions auront du poids pour mobiliser et relayer nos demandes afin que les malades et leur famille puissent bénéficier des meilleures conditions de soins et d'accompagnement.

Soyez assurés de notre entier engagement auprès des familles.

Avec nos sincères remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président,
Michel BARRIER



BULLETIN D'ADHESION 2025

PARTICULIERS

A retourner à :

Association FRANCE ALZHEIMER EURE-ET-LOIR
24 rue Jules Hetzel – 28000 CHARTRES

Nom et Prénom

Adresse

Code postal

Ville



E-mail

Je vous adresse :

- ☐ Mon adhésion pour l'année 2025, de 34 €
☐ Un don

Je règle :

- ☐ Par chèque à l'ordre de FRANCE ALZHEIMER EURE-ET-LOIR
☐ En espèces

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en vous adressant à notre Association.

Les cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année prochaine.